

PRÉFECTURE DU NORD  
DIRECTION DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

LILLE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE

ÉTABLISSEMENT PUBLIQUE FONCIER DU NORD-PAS-DE-CALAIS

VILLE DE BONDUES

PROJET DE REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG DE BONDUES

ENQUÊTE SUR L'UTILITÉ PUBLIQUE, SUR LA MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME COMMUNAUTAIRE ET ENQUÊTE PARCELLAIRE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

LE PUBLIC EST INFORMÉ QU'EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CODE DE L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 17 OCTOBRE 2014 SOUMET LE PROJET DE REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE DE BONDUES AUX FORMALITÉS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE (COMPORTANT UNE ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE, UNE ENQUÊTE SUR LA MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNAUTAIRE ET UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE).

CE PROJET INTÉRESSE UN SITE DE 5 HECTARES. LES PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS DE CETTE REQUALIFICATION SONT DE PRODUIRE DES LOGEMENTS VISANT NOTAMMENT À RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS DE L'ARTICLE 55 DE LA LOI SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN, METTRE EN APPLICATION LES GRANDES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES ET RENFORCER LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET DE SERVICES, PERMETTANT AINSI DE CRÉER UNE RÉELLE MIXITÉ SOCIALE RÉSIDENTIELLE ET FONCTIONNELLE.

**L'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE SE DÉROULERA DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2014 AU VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2014 INCLUS.**

MONSIEUR JACQUES DUC, RETRAITÉ DE LA POLICE NATIONALE, EST DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR TITULAIRE ET SIÉGERA DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE DE BONDUES.

MONSIEUR CLAUDE HUART, PRINCIPAL DE COLLÈGE, RETRAITÉ, EST DÉSIGNÉ POUR LE SUPPLÉER LE CAS ÉCHÉANT.

LE COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR SE TIENDRA À LA DISPOSITION DU PUBLIC POUR RECEVOIR SES OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET CONTRE-PROPOSITIONS SUR L'UTILITÉ PUBLIQUE DE L'OPÉRATION, LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME ET SUR LA PARTIE PARCELLAIRE DE L'OPÉRATION À LA MAIRIE DE BONDUES :

- LE MERCREDI 19 NOVEMBRE DE 9H00 À 12H00,
- LE JEUDI 27 NOVEMBRE DE 14H30 À 17H30,
- LE MARDI 2 DÉCEMBRE DE 14H30 À 17H30,
- LE SAMEDI 13 DÉCEMBRE DE 9H00 À 12H00,
- LE VENDREDI 19 DÉCEMBRE DE 14H30 À 17H30.

TOUTE PERSONNE POURRA, SUR SA DEMANDE ET À SES FRAIS, OBTENIR COMMUNICATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE INCLUANT UNE ÉTUDE D'IMPACT ET L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE AUPRÈS DU PRÉFET DU NORD, DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, BUREAU DE L'URBANISME ET DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE, 12, RUE JEAN SANS PEUR À LILLE.

TOUTE PERSONNE POURRA ÉGALEMENT PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ÉTUDE D'IMPACT AINSI QUE L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE MENTIONNÉS CI-DESSUS EN CONSULTANT LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU NORD, À L'ADRESSE SUIVANTE :

<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Information-et-participation-du-public/Declarations-d-utilite-publique>

DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POURRONT ÊTRE DEMANDÉES AUPRÈS DE MME ANNE-LISE HUGON PIOTROWSKI, CHEF DE PROJETS, LILLE MÉTROPOLE, RENOUVELLEMENT URBAIN, 1 RUE DU BALLON – CS 50749 – 59034 LILLE CEDEX – 03 59 00 18 61.

A L'ISSUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE, UNE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNAUTAIRE POURRA, LE CAS ÉCHÉANT, ÊTRE PRONONCÉE.

PRÉALABLEMENT À L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE, L'EXPROPRIANT NOTIFIE L'AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE SOUS PLI RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION, AUX PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS INTÉRESSÉS LORSQUE LEUR DOMICILE EST CONNU OU À LEURS MANDATAIRES, GÉRANTS, ADMINISTRATEURS OU SYNDICS. EN CAS DE DOMICILE INCONNU, COPIE DE LA NOTIFICATION SERA AFFICHÉE À LA MAIRIE DE BONDUES AVANT LE DÉBUT DE L'ENQUÊTE ET PENDANT TOUTE SA DURÉE ET, LE CAS ÉCHÉANT, ADRESSÉE AUX LOCATAIRES ET PRENEURS À BAIL RURAL.

LE COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR ÉTABLIRA UN RAPPORT UNIQUE RELATANT LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE ET EXAMINERA LES OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET CONTRE-PROPOSITIONS RECUEILLIES. IL CONSIGNERA SES CONCLUSIONS MOTIVÉES, EN PRÉCISANT SI ELLES SONT FAVORABLES, FAVORABLES SOUS RÉSERVES OU DÉFAVORABLES AU PROJET.

CES DOCUMENTS SERONT TENUS, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE, À LA DISPOSITION DU PUBLIC DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE DE BONDUES, DE LA PRÉFECTURE DU NORD ET DE LILLE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE. ILS SERONT ÉGALEMENT PUBLIÉS SUR LES SITES INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU NORD ET DE LMCU.

LILLE LE 21 OCT. 2014

37 .  
POUR LE PRÉFET ET PAR DÉLÉGATION  
LA DIRECTRICE DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



ELIANE DEL DIN